

ipst
cnam

**Prends une longueur
d'avance, choisis
l'alternance !**



MANAGER
Chaîne logistique

FORMATION
BAC +5 EN ALTERNANCE

TITRE RNCP 7 EN ALTERNANCE

Manager Chaîne Logistique



À l'ipst-Cnam, nous sommes fiers de vous présenter une opportunité d'apprentissage dynamique et innovante qui allie théorie et pratique, tout en vous préparant à une carrière réussie. Dans ce programme, vous découvrirez un environnement d'apprentissage stimulant, encadré par des professionnels chevronnés, où chaque jour est une occasion de grandir, d'apprendre et de progresser vers vos objectifs professionnels.

NOTRE PROGRAMME REPOSE SUR 3 OBJECTIFS CLÉS :

1. **Vous rendre opérationnel dans les domaines de la Chaîne Logistique** : Grâce à une formation complète et pratique, vous aurez les compétences essentielles pour exceller dans ces domaines.
2. **Vous proposer des cours avec des intervenants de qualité reconnue pour leur pédagogie et leurs expertises** : Nous avons conçu une expérience d'apprentissage exceptionnelle avec des enseignants hautement qualifiés et expérimentés.
3. **Vous rendre compétent pour assumer des postes à responsabilité intermédiaire** : Notre programme est conçu pour vous préparer à des rôles de leadership dans le monde professionnel.

— Pour qui ?

Les candidats doivent être titulaire soit d'un :

→ Bac+2 avec expérience professionnelle significative en logistique et/ou production industrielle (procédure de VAP85)

→ Bac+3/4 en sciences et techniques et/ou gestion incluant une spécialisation en logistique et/ou production industrielle

→ Diplôme d'une école d'ingénieur ou de commerce avec spécialisation en logistique et/ou production industrielle.

Programme (854 heures de formation)

1ère année

- Mise en oeuvre du schéma directeur logistique (USEC50)
- Gestion des opérations de production industrielle - Introduction (USEC51)
- Pilotage de la Supply Chain - Introduction (USEC52)
- Pilotage de l'amélioration continue et du « Lean Management » - Introduction (USEC53)
- Connaissance de soi et management - Introduction (USEC54)
- Management de projet - Introduction (USEC57)
- Expérience professionnelle 1ère année (UAECOL)

2ème année

- Gestion des opérations de production industrielle Perfectionnement (USEC59)
- Pilotage de la Supply Chain - Perfectionnement (USEC5A)
- Pilotage de l'amélioration continue et du « Lean Management » - Perfectionnement (USEC5B)
- Connaissance de soi et management - Perfectionnement (USEC5C)
- Management des hommes (USEC55)
- Maîtrise de la gestion financière de la Supply Chain (USEC56)
- Management de projet - Perfectionnement (USEC5D)
- Gestion de la Supply Chain numérique (USEC58)
- Expérience professionnelle 2ème année (UAECOP)
- Mémoire (UAECOM)

MODALITÉ DE LA FORMATION

**3 semaines en entreprise
et 1 semaine en centre
de formation**

Dans le cadre de l'alternance, les étudiants en 2ème année doivent rédiger un mémoire de fin d'études

Carrières PRO

Les fonctions occupées par le Supply Chain Manager :

- Directeur logistique
- Responsable logistique
- Responsable de plate-forme logistique
- Chef de projet logistique

Compétences

Le Manager de la chaîne logistique est un cadre de haut niveau sachant piloter les organisations industrielles et logistiques. Il :

- participe à la définition de la stratégie de l'entreprise
- manage la direction logistique
- pilote les activités de la chaîne logistique
- développe la compétitivité industrielle et logistique
- mesure la performance logistique

Code diplôme : CPN2700A

Contact

Alexandra GAUTIE,
Gestionnaire en scolarité Alternance
05.62.25.52.08
alexandra.gautie@ipst-cnam.fr

Sébastien BENNE
Responsable de Formation
sebastien.benne@lecnam.net



INSCRIPTION À LA FORMATION

Etape 1 : Être admissible

- Le futur alternant doit avoir les prérequis nécessaires pour pouvoir postuler à la formation (voir «pour qui?»).

Etape 2 : Candidater à la formation

- Dépôt du dossier de candidature
- Après l'étude de votre dossier. Tests écrits puis entretien de recrutement.

Etape 3 : Trouver un employeur

- Vous avez jusqu'à 3 mois après la date de la rentrée scolaire pour trouver un employeur.

Les aides

Aide au permis : Cette aide de 500€ est accordée aux **apprentis** pour financer leur permis de conduire.

Mobili-jeune : Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du montant de votre loyer.

Aide au Logement (APL) : Celle-ci est versée par la Caisse d'Allocations Familiales.

La prime d'activité : En tant qu'apprenti, vous pouvez potentiellement bénéficier de la prime d'activité sous certaines conditions.

Pour en savoir plus rendez-vous sur [midisup.com](https://www.midisup.com)

**ipst
cnam**

**Maison de la Recherche
et de la Valorisation**

75, cours des sciences - 118, route de
Narbonne 31062 Toulouse cedex 9

 contact@ipst-cnam.fr

 [ipst.cnam.fr](https://www.ipst.cnam.fr)  05.62.25.52.00

    [ipst_cnam_officiel](https://www.instagram.com/ipst_cnam_officiel)

— Quel contrat ?

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Un contrat de 2 ans
- De 16 à 29 ans révolus

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Un contrat de 2 ans
- À partir de 16 ans et sans condition d'âge limite pour les jeunes souhaitant compléter leur formation initiale, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH et pour les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Grâce à l'alternance, vous avez la possibilité de poursuivre votre formation tout en étant rémunéré et les frais de formation sont pris en charge par votre employeur.

